

Euro: adoption par la Slovénie de la monnaie unique au 1er janvier 2007 (article 122, paragraphe 2, traité TCE)

2006/0077(CNS) - 30/05/2006

La commission a adopté le rapport de Werner LANGEN (PPE-DE, DE) approuvant – dans le cadre de la procédure de consultation – la proposition sur l'adoption par la Slovénie de la monnaie unique au 1^{er} janvier 2007. Dans sa résolution législative, la commission demande aux États membres «de faire en sorte que la Commission puisse évaluer le respect des critères de Maastricht sur la base de données précises, actualisées, fiables et de qualité».